



Réf : 3_22_2_3

Titre : Définition du patrimoine immatériel : Projet de thèse



La notion de patrimoine ne cesse de s'élargir, connaissant une extension quasi-illimitée. Il devient donc nécessaire de redéfinir celle-ci.

Il est désormais convenu de distinguer le patrimoine matériel (tangible) de celui immatériel (intangibles). Mais en réalité, le patrimoine immatériel occupe de plus en plus une place de choix dans la planification de l'UNESCO, en général, qui a pour but de sensibiliser les nations à protéger leur diversité culturelle et de les aider à élaborer des projets de

sauvegarde et de préservation de cette catégorie du patrimoine (cf. La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée en 2003 à Seoul).

Comme le définit cette convention on entend par « patrimoine culturel immatériel », « les pratiques, représentations et expressions, les connaissances et savoir-faire que les communautés et les groupes et, dans certains cas, les individus, reconnaissent comme partie intégrante de leur patrimoine culturel »

Ledit patrimoine, appelé parfois « patrimoine culturel vivant », concerne les domaines suivants :

- Les traditions et expressions orales, y compris la langue en tant que véhicule du patrimoine culturel immatériel ;
- Les arts du spectacle ;
- Les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. [20^e Conférence générale de l'ICOM (Vol. 57, n°4 : 2003 : Séoul Rép. de Corée). *Musées et patrimoine immatériel*. Nouvelles de l'ICOM, Lettre du conseil international des musées. Paris. ICOM. 2004].



De même, les pays du Sud, où l'on note une richesse particulière de leur patrimoine immatériel, commencent à en valoriser les différentes composantes. Parmi ces pays, on trouve le Maroc, lequel s'est rendu compte que son patrimoine immatériel est l'une des matières premières de son développement économique.

Pour ce faire, les musées, qui jouent un rôle actif dans la conservation du patrimoine matériel, se sont engagés dans la valorisation, la préservation et la transmission du patrimoine culturel immatériel. Ces institutions doivent découvrir des moyens qui favorisent la sauvegarde de ce patrimoine, notamment, par des présentations réelles ou virtuelles. Les bases de données et les ressources d'information sont, elles aussi, en mesure de jouer un rôle actif dans la sauvegarde de cette catégorie du patrimoine. Concrètement, le premier rôle du musée est de faire connaître le patrimoine culturel, et ce à travers des moyens qui favorisent une meilleure connaissance de l'objet, mais aussi à dévoiler au public les aspects immatériels du patrimoine tels que l'audiovisuel. Autrement dit, dans une exposition on est amené à présenter le patrimoine vivant mais, en particulier, on est sollicité à vulgariser celui qui est en voie de disparition afin de le perpétuer et de le transmettre aux générations futures. De cette manière, le musée sera en mesure de préserver l'identité culturelle des sociétés au sein de ce contexte mondialisé en rapide évolution.

Toutefois, il est à préciser que le patrimoine immatériel englobe tout à la fois celui culturel et naturel. Désormais, ces deux types font l'objet d'études menées par les musées, après une période où ceux-ci furent limités à la conservation et la valorisation des biens matériels.

Ce que nous pouvons dire, c'est que la notion de patrimoine est large car nombre de définitions et de concepts - liés en particulier au patrimoine culturel immatériel - peuvent être rencontrés d'une culture à une autre, en raison même de la diversité culturelle. De ce fait, les musées ont pour mission de préserver les processus de changement et de mutation. Il est d'ailleurs remarquable que le concept de bien culturel est en pleine évolution, passant du visible à l'invisible.

Les musées devraient donc valoriser les mémoires et les pensées immatérielles. Pour atteindre cet objectif, les musées collectent le patrimoine immatériel et, ensuite, le transforment en patrimoine matériel par le biais de la documentation, de la transcription et de l'interprétation. La mission des musées consiste ainsi à donner une forme physique à cette catégorie du patrimoine, en en restituant



l'esprit et l'âme. En matière de conservation du patrimoine immatériel, il est important de recueillir la signification de chacune de ses composantes. Il s'agit de conserver la mémoire de l'intelligibilité et du plaisir.

Le texte de la Convention souligne par ailleurs que la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est un processus complexe qui implique de multiples acteurs, à commencer par les communautés et groupes qui lui donnent vie.

Le Maroc, au confluent des continents, détient un patrimoine culturel riche et diversifié aux origines et influences diverses, enraciné dans une profondeur millénaire. Cependant, pour des raisons multiples, ce capital culturel est peu valorisé et souvent menacé de dégradation ou de disparition.

Le Maroc est un pays de diversité culturelle. De nos jours, les perspectives des responsables marocains sur le sujet, notamment la protection du patrimoine immatériel, sont très claires et le gouvernement a déjà entamé des actions pour une mobilisation générale visant à la mise en oeuvre des principes de la Convention internationale sur la diversité culturelle.

L'initiative du Ministère de la Culture de créer un Centre National d'Inventaire et de Documentation du Patrimoine répond au besoin de contribuer à la protection, à la connaissance et à la mise en valeur du patrimoine culturel matériel et immatériel ainsi que du patrimoine naturel.

Par ailleurs, la participation du Maroc au programme euro-méditerranéen Strabon¹ a permis de mettre l'accent sur les enjeux socio-économiques et culturels de ces richesses culturelles et d'aider à la mise en place d'une entité nouvelle chargée d'en développer et d'en promouvoir la connaissance auprès des chercheurs, des décideurs et d'un large public et ce, par le biais d'inventaires décrivant leur contenu et leur étendue et utilisant prioritairement les nouvelles technologies.

¹ Le programme Strabon est coordonné par la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris, réunit des partenaires appartenant aux rives nord et sud de la Méditerranée. Son objectif est de doter l'espace méditerranéen d'un système d'informations numérisées multilingue et multimédia, sur le patrimoine culturel et le tourisme euro-méditerranéens. Il met l'accent sur l'interdépendance existant entre le patrimoine culturel et les ressources économiques engendrées par le secteur du tourisme ainsi que sur les enjeux sociaux de ce patrimoine, considéré comme facteur essentiel dans le développement durable.



Concernant nos études au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, nous préparons un mémoire de Master 2 (DEA) - spécialité : Anthropologie de l'objet et muséologie, Science et Sociétés - dont le sujet porte sur la conservation et la gestion des collections (patrimoine matériel) d'un des musées marocains.

Dans cette perspective, nous voulons réaliser une thèse sur la sauvegarde et la préservation du patrimoine en particulier le patrimoine immatériel au Maroc.

Cette thèse s'articule autour de trois grandes parties, à savoir l'étude des thèmes suivants :

- Le processus de patrimonialisation dès le début du protectorat jusqu'à nos jours (premières fouilles archéologiques et création des premiers musées) ;

Pourquoi et comment a-t-on organisé les premiers musées marocains ?

- La valorisation, particulièrement du patrimoine immatériel (ratification de la convention de la sauvegarde du patrimoine immatériel et programme d'action pour mettre en exergue celui-ci en faisant appel aux multimédias, bases de données et d'autres supports sensibles à la protection de ce matériel) ;

Quelles sont les mesures à prendre pour protéger le patrimoine immatériel ? Quelles sont les démarches à suivre pour le conserver et le valoriser ? Et pourquoi le valorise-t-on ?

- Le rôle du patrimoine immatériel dans le social (ancrage des valeurs) et l'économie (facteur de développement).

Le patrimoine matériel peut-il jouer un rôle prépondérant dans la consolidation des valeurs sociales et peut-il être l'un des facteurs du développement économique du Maroc ?

Donc, la thèse proposera une étude sur les raisons qui ont participé au passage à la valorisation du patrimoine immatériel et de sa considération comme l'un des facteurs susceptibles de jouer un rôle dans la protection de l'identité culturelle. Alors que le début du siècle a connu une collecte excessive du patrimoine mobilier dont l'objet était de créer des musées selon une conception exogène. De



même, ce travail va montrer comment le patrimoine, en particulier immatériel, joue un rôle important dans le développement économique.

Bibliographie :

- Audrerie D. & Souchier R. Le patrimoine mondial. PUF, Paris, 1998.
- Audrerie D. Souchier R. La notion et la protection du patrimoine. PUF, Paris, 1997.
- Augustin G. & Geneviève G. Développement culturel : expériences et politiques, UNESCO, Paris, 1986.
- Davallon J. & all. Les musées face à l'édition multimédias, Ed. OCIM, 1999.
- Greffe X. La gestion du patrimoine culturel. Ed. Anthropos, Montréal, 1999.
- Lorusso S. & Schippa B. la méthodologie scientifique appliquée à l'étude des biens culturels : diagnostic et évaluation technico-économique. Ed. EREC, Puteaux, 1995.
- [20^e Conférence générale de l'ICOM (Vol. 57, n°4 : 2003 : Séoul Rép. de Corée). *Musées et patrimoine immatériel*. Nouvelles de l'ICOM, Lettre du conseil international des musées. Paris. ICOM. 2004].
- Musées civilisation et développement, Actes de la rencontre ICOM Amman Jordanie 26-30 Avril 1994, Paris.
- Patrimoine et multimédias : le rôle du conservateur, colloque 23, 24 et 25 Octobre 1996, Ecole Nationale du Patrimoine, Paris, 1997.
- Convention et recommandation de l'UNESCO relatives à la protection du patrimoine culturel, UNESCO, Paris, 1987.

SOURCE Projet de thèse de M Adil Boulghallat